



Yaoundé, le 17 AOUT 2023

COMMUNIQUE N° 1/C/ANTIC/DG/DAG/SEC/CIPM/2023

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE (BUDGETAIRE) A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
Acquisition de l'Application de Gestion et de Pilotage de la Performance (Budgetaire) à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023	SOCIETE ITECH Sarl B.P : 15346 Yaoundé, Tel: 696850538/ 222231560/ 222230931	Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations	Vingt-quatre millions cent soixante-quatorze mille huit cent vingt-trois (24 174 823) FCFA

Ladite Structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales-Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires pour l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.



AMPLIATIONS

- ✓ SEC/DG
- ✓ DAG
- ✓ CF
- ✓ AC
- ✓ SEC/CIPM
- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ CHRONO/ARCHIVES